



## Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du vendredi 16 septembre 2022

*Les phrases de la rentrée :*

*« La revalorisation concernera le début et le milieu de carrière à partir de septembre 20223 ».*

*Pap Ndiaye , France info le 12 septembre 2022*

**Pap Ndiaye parlait surtout de 10 ans d'ancienneté !**

*« Doit-on considérer que les 30 dernières années c'est la fin de carrière ? Techniquement, si c'est cela, les trois quarts des enseignants vont être exclus des revalorisations ! ».*

*Guislaine David Secrétaire générale du SNUipp-FSU, réaction aux propos tenus par le Ministre*

**Sommaire :**

- Grève du 29 septembre 2022
- UDA
- Evaluations d'écoles reportées
- Pas d'APC pour les directrices et directeurs
- Enseigner hors de France
- Rendez-vous de carrière
- Les RIS du SNUipp-FSU 66
- Infos administratives
- Adhérer au SNUipp-FSU

### 29 septembre : appel à la grève et manifestations

#### **Manifestation à Perpignan 10h30 place de la Victoire**

**Face aux mesures insuffisantes du gouvernement pour faire face à l'inflation, à la poursuite de la réforme de l'assurance chômage, à la volonté de durcir les conditions d'obtention du RSA, la FSU appelle, avec la CGT et Solidaires, à la grève et manifestations le 29 septembre prochain pour une autre répartition des richesses.**

[...] Dans la fonction publique, **la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% au moins** pour préserver les conditions de vie de toutes les agent-es publics, et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies.

[...] Pour la FSU, la situation impose **une négociation sur l'ensemble des grilles de rémunération et de carrière** intégrant de nécessaires mesures pour permettre en particulier d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et une indexation du point d'indice sur les prix. C'est un enjeu de société, car il en va de l'attractivité des métiers de la fonction publique, et donc de l'existence de services publics répondant aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire, et de la possibilité de vivre dignement de sa pension.

[☞ A lire ici, le communiqué de la FSU dans son intégralité](#)

[☞ Comment faire grève ? Pourquoi faire grève ? Toutes les infos en cliquant ici](#)

#### **Manifestation à Perpignan 10h30 place de la Victoire**

## Université d'Automne du SNUipp-FSU : 21, 22 et 23 octobre 2022



Moment fort de rencontres et d'échanges entre la profession enseignante et la recherche, la 21<sup>e</sup> Université d'automne du SNUipp-FSU aura lieu les 21, 22 et 23 octobre prochains à Port-Leucate, dans l'Aude avec comme grand témoin Philippe Meirieu. Début des inscriptions en ligne, mercredi 14 septembre à 14h.

Vous pouvez vous y inscrire [ici](#).

Nous disposons de quelques places pour les collègues du département qui souhaiteraient assister aux conférences sans hébergement.

Une priorité est donnée à nos syndiqués. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)

## Les évaluations d'écoles reportées en janvier !



Expérimentées à la rentrée 2021, les évaluations d'écoles devaient être généralisées à la rentrée 2022, à hauteur de 20% par an. **Le ministère a annoncé leur report après le mois de décembre en raison de la mise en place des grands débats.** Éloignées des besoins des écoles et des personnels, plus qu'un report, c'est leur abandon qui est nécessaire. Lire la suite, cliquez [ici](#).

## Pas d'APC pour les directrices et directeurs



Des directeurs et des directrices d'école peuvent subir des pressions pour continuer à assurer les activités pédagogiques complémentaires (APC). Les textes sont pourtant sans ambiguïté et le syndicat peut accompagner les personnels en charge de direction qui voudraient faire valoir leurs droits.

La suite à lire [ICI](#)

## Brochure « Partir enseigner hors de France »

Partir enseigner à l'étranger peut se révéler un parcours du combattant. Cette brochure que vous pourrez lire et/ou télécharger [ICI](#) aidera toutes celles et ceux qui souhaitent mener ce projet pour mieux comprendre les possibilités de départ, les diverses modalités des recrutements, les démarches à effectuer mais aussi les écueils à éviter.

## Rendez-vous de carrière : que faire si je ne suis pas d'accord avec l'avis final du DASEN ?



**La notification de l'appréciation finale** du DASEN reste fixée dans un délai de deux semaines après la rentrée scolaire de septembre.

Les collègues qui ont eu leur rendez-vous de carrière l'an dernier devraient donc recevoir très prochainement leur appréciation.

*Je ne suis pas d'accord avec mon évaluation ?*

*Je peux déposer un recours !*

**Les modalités de recours :**

- Il faut demander la révision de son appréciation finale dans un délai de **30 jours** francs suivant sa notification.

- En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse dans un délai de 30 jours, il faudra alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de **30 jours**.

**Nous invitons les collègues à nous contacter. Nous vous accompagnerons dans votre démarche de recours en vous fournissant les modèles de recours à adapter à votre situation !**

## Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66



**Il semblerait que notre administration ait besoin de quelques rappels réglementaires à l'heure des « constellations », « plan mathématique » et autres « plan français » !**

Nous pensons qu'il est nécessaire de faire vivre ce droit ! Les RIS sont déductibles des 108 heures hors APC.  
*Quelques textes en vigueur à rappeler si votre hiérarchie est récalcitrante :*

- La circulaire « Autorisations d'absences » signée par le DASEN des P.O. : à la rubrique autorisations de droit « **Tout enseignant du 1er degré a droit à une heure d'information syndicale par mois (ou 3 heures par trimestre) », soit 9 heures par année scolaire qui correspondent à 3 réunions d'information syndicale.**

- la circulaire n° 2014-120 du 16-9-2014 reste en vigueur : “Dans le cadre de la réorganisation des obligations réglementaires de service des enseignants du premier degré, si les RIS ont vocation à s'imputer sur l'enveloppe des 108 heures consacrées par les enseignants à des activités autres que d'enseignement, il convient de concilier le souci d'assurer la continuité de la prise en charge des élèves avec le droit à l'information syndicale en veillant à préserver le temps consacré aux activités pédagogiques complémentaires (APC).” Ainsi, aucune restriction n'est apportée par cette circulaire quant aux modalités de récupération des heures de RIS qui peuvent être déduites des 18h d'animations pédagogiques.

### Au choix sur l'année :

- **3 RIS hors temps devant élèves (prévenir son IEN 48h avant)**
- **ou 2 RIS hors temps devant élèves + 1 RIS sur temps devant élèves (prévenir son IEN 7 jours avant)**

Voici les dates de la première série de RIS du SNUipp-FSU 66. Les lieux exacts seront communiqués dans les prochains jours.

- Jeudi 22 septembre à partir de 17h30 : Ecole élémentaire Joseph Néo **Elne**
- Mardi 27 septembre à partir de 17h30 : Ecole élémentaire Jules Ferry **Thuir**
- Vendredi 30 septembre spéciale retraite à partir de 14h00 : Ecole élémentaire Julien Panchot **Canohès**
- Mardi 4 octobre à partir de 17h30 : Ecole élémentaire Victor **Perpignan**
- Mercredi 5 octobre à partir de 9h00 : Ecole maternelle Ludovic Massé **Perpignan**
- Jeudi 13 octobre à partir de 17h30 : Ecole élémentaire Jean Zay **Rivesaltes**
- Mardi 18 octobre à partir de 17h30 : Ecole élémentaire Curie Pasteur **Argelès**
- Mardi 8 novembre à partir de 17h30 : (lieu à définir) **Prades**
- Jeudi 17 novembre à partir de 17h30 : (lieu à définir) **Cabestany**
- Mardi 22 novembre à partir de 17h30 : (lieu à définir) **Toulouges**

- Jeudi 24 novembre à partir de 17h30 : (lieu à définir) **Céret**
- Mardi 29 novembre à partir de 17h30 : (lieu à définir) **Perpignan**

## Les informations administratives

### CAPPEI session 2023

Par la voie de l'examen : inscriptions sont ouvertes du 21 septembre au 21 octobre 2022 sur [CYCLADES](#)

Par la voie de la VAE : inscriptions sont ouvertes du 21 septembre au 21 octobre 2022.

Toutes les infos sur Accolad, [accès direct ici](#).

### Animations pédagogiques

Attention, l'inscription est désormais individuelle. [Accès direct à GAIA ici](#).

## Adhérer au SNUipp-FSU 66 dès la pré-rentrée



- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.

- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.

- Parce que **vos représentant.e.s du SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.

- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.

- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.

- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

**Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !**

Pour enlever dès maintenant une tâche de la liste des choses à faire à la rentrée, adhérez dès maintenant au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**

Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

☞ [Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

### [Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents posi-

tionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

**Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.**

**Je me syndique [ICI](#)**



**Pour nous suivre et nous contacter:**

E-mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national :SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

***Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**